



Echéance de mon préavis de départ

Par **stef77**, le **09/11/2011 à 18:31**

Bonjour,rnrnJe dois bientôt déménager, j'ai envoyer ma lettre de préavis il y a un mois maintenant, j'ai ensuite appeler mon proprio pour lui en parler, lui m'a annoncer qu'il comptait vendre l'appartement, apres visite du bien, une offre à été faite, je pense que la transaction est en cours mnt, mon préavis étant de trois mois, peut il mnt etre ramener a un mois vu que la transaction est en cours ?

Par **mimi493**, le **09/11/2011 à 19:40**

non, sauf s'il vous y autorise par écrit sur un papier (ni mail, ni SMS)